

L'EUROPE DE L'OUVERTURE

Ainsi l'Europe serait prise en otage par le problème turc, si l'on en croit du moins Jacques Mallet (son éditorial dans « Le MRP vous parle ! » de septembre). L'ouverture de négociations en vue de l'adhésion de ce « grand pays musulman » serait une « catastrophe », elle pourrait entraîner le rejet du projet de constitution et la fin du « grand dessein européen des pères fondateurs ». Une telle hostilité anti-turque, que l'on rencontre hélas surtout dans les rangs démocrates chrétiens et centristes, a de quoi faire réfléchir. Essayons donc de raison garder.

D'abord, l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne n'est pas pour demain mais, si elle doit se faire, dans dix ou quinze ans. Qui peut dire quel sera l'état de l'Union et du monde entier à ce moment-là ? Le passé récent – la fin du bloc communiste – nous apprend que l'histoire est faite pour beaucoup d'imprévisible.

Sans doute l'Europe depuis cinquante ans a-t-elle été incapable de se doter de structures fédérales comme l'imaginaient les pères fondateurs. Mais cela ne l'empêche pas d'exister à sa manière en tant que puissance politique et pas simplement de zone de libre-échange. Elle exerce un grand pouvoir d'attraction et son ouverture, au-delà des six pays fondateurs, n'a jamais été synonyme d'affaiblissement. Bien au contraire !

Alors a-t-on le droit de regarder l'avenir de l'Europe dans un rétroviseur et d'insulter ainsi l'avenir ? On peut certes constater que le général de Gaulle et la division des socialistes ont fait échouer la CED ; que de Gaulle encore et les gaullistes ont torpillé tous les projets d'union politique ; que depuis l'entrée de la Grande-Bretagne, la nature de l'Europe a changé ; que l'arrivée de la Grèce a signifié l'ouverture au monde orthodoxe dont l'histoire et les valeurs sont différentes de celles de la petite Europe ; que l'approfondissement des institutions n'a pas été possible avant l'élargissement à dix, bientôt douze (Bulgarie, Roumanie) ou quinze (Croatie, Serbie, Monténégro) nouveaux membres.

Seulement qu'avez-vous fait, vous les européens pur sang, pour que l'histoire s'écrive autrement ? Et au fond, faut-il être honteux qu'elle se soit écrite de cette manière ? N'est-ce pas le destin de l'Europe de pratiquer l'ouverture ? Egarée par de mauvais bergers, elle a tenté de le faire à plusieurs reprises par la guerre et la violence. Grâce à quelques hommes d'Etat que nous vénérons, elle le fait avec succès depuis cinquante ans par la négociation et dans la paix.

Si l'on songe aux grands empires qui dominent le monde chaque jour davantage et aux grandes fractures qui le parcourent, quelle chance et quel succès ce serait pour l'Europe que d'absorber en son sein un grands pays musulman et démocratique, pour peu qu'il accepte nos valeurs et les pratique !

(1) Comment Jacques Mallet, si compétent en la matière, peut-il écrire dans son éditorial du n° 102 que les critères de Copenhague sont « principalement économiques » et croit-il donc que la Commission est devenue anti-européenne en se prononçant en faveur de la Turquie ?

Jean Pierre Prévost

Ici, Mallet répond à la critique de Prévost

POUR UNPARTENARIAT PRIVILEGIE AVEC LA TURQUIE

Le problème de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est très important. Il touche de près à celui de l'identité même de l'Europe, que nous ne voulons pas voir se réduire à une vaste zone de libre échange sous tutelle américaine. Il est permis de s'interroger sur les pressions exercées par les Etats-Unis – en 1999, 2002, 2004 – en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Ce problème justifie un débat entre nous.

Je respecte les opinions de mon ami Jean-Pierre Prévost mais j'accepte mal que, reconnaissant ma compétence, il mette en doute ma bonne foi dans sa note 1, à propos des critères de Copenhague de 1993. Deux sur trois sont économiques. C'est un fait. S'agissant de la Turquie, les critères de nature politique revêtent, il est vrai, une importance majeure.

Dans son excellent petit livre dont le titre **Le grand Turc et la république de Venise** s'inspire de Molière (préfacé par Robert Badinter, il vient d'être publié aux éditions Fayard), Sylvie Goulard, professeur à Sciences-Po, analyse objectivement - après trois années en tant qu'expert indépendant au cabinet de Prodi, président de la Commission Européenne -, les raisons pour lesquelles un « partenariat privilégié » avec la Turquie lui semble préférable à une adhésion pleine et entière.

« Au total, nous dit-elle, les partisans de l'adhésion turque semblent confondre deux choses : d'une part l'universalité des valeurs de l'Europe, qui ont inspiré les grands textes internationaux sur les droits de l'Homme ... et, d'autre part, le projet politique, l'Union européenne, reposant sur des principes mais aussi sur des institutions et des moyens financiers et qui, lui, n'a ni la capacité ni la vocation de s'étendre à l'infini ».

L'adhésion de la Turquie, ce grand pays, le plus vaste et bientôt le plus peuplé d'Europe, avec un Produit National inférieur de 30% au niveau moyen de l'Union européenne, apparaît tout simplement déraisonnable au moins pour l'avenir prévisible. Elle ferait exploser l'Union européenne qui n'est pas aujourd'hui en très bon état. Mais il y a d'autres manières d'arrimer à l'Europe ce grand peuple musulman et démocratique. Et l'avenir n'est pas écrit.

Jacques Mallet

